

M^e Franklin Gertler
t. 514.942.9309
fgertler@belangersauve.com

Le 7 juillet 2026

Par courriel

Mme Annik Tanguay
Agente principale du tribunal
Greffé de la Commission
COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (CCSN)
interventions@cnscccsn.gc.ca
Tél.: 613 462-7489

Objet : CCSN CMD 26-H100 (Gentilly-1) – Suivi de
la demande du ROEE pour obtenir la
version française de l'ensemble de la
documentation

Madame Tanguay,

Nous vous adressons la présente au nom du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE) intervenant dans le dossier mentionné en objet.

Par son mémoire déposé le 17 juin 2026 ([CMD26-H100.12.pdf/object](#), p. 11-14, 18 (PDF 12-15, 19), le ROEE a formulé une demande à la CCSN de lui fournir en français la documentation du dossier, et de la rendre également accessible aux autres intervenants et au public. Voici la recommandation du ROEE à cet effet :

« **Recommandation B1.** Que le processus de modification du permis soit suspendu, le temps de rendre la documentation disponible en français. Le ROEE souhaite également que la CCSN mette ce délai à profit pour solliciter directement et dans une approche de transparence l'avis des municipalités de la région de Bécancour, qui ne se sont pas exprimées jusqu'ici.

Par courriel, le 25 juin 2026, la CCSN a acquiescé partiellement à la demande du ROEE. En effet, ce courriel a fourni au Regroupement une version française du mémoire de son personnel, et a accordé au ROEE 30 heures pour signaler s'il souhaitait bénéficier d'un délai additionnel pour fournir des renseignements supplémentaires. Pour l'obtention en français des documents de la demande du « Laboratoires Nucléaires Canadiens », la

CCSN nous a invités à nous adresser directement aux LNC. Le jour même, par lettre des procureurs soussignés à la CCSN, le ROÉÉ a demandé à la Commission :

« Considérant que le ROÉÉ devra également s'adresser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) pour obtenir des copies de leur documentation en français, et procéder à leur étude, le ROÉÉ demande d'obtenir un délai **de trente (30) jours suivant la réception de l'ensemble de la documentation additionnelle de la CCSN et de LNC** pour soumettre ses renseignements additionnels. »

Le 3 juillet 2026, par courriel « PROTÉGÉ PAR LE SECRET PROFESSIONNEL DE L'AVOCAT »(!), la greffière adjointe la Commission a accordé au ROÉÉ une extension de délai jusqu'au 13 juillet 2026 pour présenter des renseignements supplémentaires.

Or, la version en français du mémoire du personnel n'a toujours pas été rendue accessible au public sur le site web de la CCSN. De surcroît, deux documents pertinents contenus en annexes du mémoire du personnel de la CCSN, soit l'ébauche du nouveau permis modifié de déclasserement de l'installation de gestion des déchets de Gentilly-1 WFDL-W4-331.01/2041 (en anglais : Draft Gentilly-1 Waste Facility Decommissioning Licence WFDL-W4-331.01-2041) et l'ébauche du manuel des conditions du permis (en anglais : Draft Licence Conditions Handbook), n'ont toujours pas été rendus disponibles en français.

Afin d'être cohérent avec la décision de la CCSN de fournir une version française du mémoire de son personnel et considérant les obligations linguistiques lui incombant en vertu de la *Loi sur les langues officielles* et de la *Charte canadienne des droits et libertés*, plus amplement décrites dans le mémoire et l'intervention du ROÉÉ, **nous vous demandons de fournir une version française des documents mentionnés ci-haut et de rendre disponible en ligne la version française du mémoire du personnel de la CCSN. De plus, nous réitérons la demande du ROÉÉ que l'audience de la Commission sur la demande concernant Gentilly-1 soit suspendue à une date éloignée d'au moins 30 jours de la réception et la communication au ROÉÉ, et à la publication sur le site web du CCSN, en français de l'ensemble de la documentation provenant de la CCSN et du LNC.**

En cas contraire, la possibilité d'une pleine participation du public au débat, rappelons que l'immense majorité des citoyens résidant à proximité de la centrale de Gentilly-1 sont francophones, ainsi que celle du ROÉÉ sera sérieusement mise à mal. De plus, par le fait même, l'ensemble du processus réglementaire de modification de permis sera vicié par ce manquement.

Cette demande mérite réponse dans les plus brefs délais.

Le tout soumis respectueusement, nous vous prions d'agréer nos salutations distinguées,

BÉLANGER SAUVÉ, S.E.N.C.R.L.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'FSGertler', with a stylized flourish at the end.

Franklin S. Gertler, avocat-conseil

c.c. Laboratoires Nucléaires Canadiens
Tous les intervenants du présent dossier